

Image not found or type unknown



Demande de renseignement pour être gérant

Par **letila**, le **21/02/2010 à 18:42**

Bonjour, mon frère est actuellement en procédure devant la cour d'appel de paris, il avait un syndicat mais il ne peut plus s'occuper du dossier alors il a dû demander l'aide juridique qui lui a été accordée entièrement vu qu'il ne percevait que le rsa. Donc si on lui propose d'être gérant et qu'il accepte perdra-t-il son aide juridique? Aurez-vous un conseil car il ne peut pas s'il peut accepter de crainte de perdre l'avocat de l'aide juridique. merci pour vos réponses.